

PAGES  
MANQUANTES

## L'ART ET LA MORALE AU CANADA



RUNETIÈRE commençait naguère sa conférence sur l'Art et la Morale, — conférence, soit dit en passant, qui est bien l'une des plus intéressantes et des plus originales de l'illustre écrivain, — en promettant " d'être long, ennuyeux, obscur et néanmoins banal. " Il en rejetait la faute sur son sujet, l'un des plus difficiles, des plus embrouillés et pourtant des moins nouveaux de tous ceux auxquels l'esprit humain s'intéressera éternellement.

Après quelques vingt ans de discussion, si le sujet a pu y gagner un peu en clarté, il n'a pu qu'y perdre encore en nouveauté et partant, en intérêt. Aussi n'est-ce pas précisément de ce sujet un peu usé de l'art et de la morale que je voudrais entretenir les lecteurs de la *Revue Dominicaine*, mais bien de ce sujet nouveau, il me semble, et en tout cas plein d'actualité, de l'art et de la morale au Canada.

Est-ce à dire que le problème de l'art et de la morale se pose d'une façon différente au Canada et ailleurs ? Evidemment non. Seulement, personne ne niera que le public canadien — je parle de celui qu'une prudence éclairée a tenu éloigné des productions littéraires et artistiques de certains milieux plus avancés — est beaucoup moins familiarisé que d'autres avec ce qu'on appelle les libertés de l'art. Son sens moral plus neuf en quelque sorte, moins blasé sur certaines choses, est aussi plus facilement froissé.

Jusqu'ici, la plupart de nos écrivains ou de nos artistes se sont rendu compte de cette délicatesse de sentiment et ils l'ont respecté. Ils ont compris que l'art n'aurait rien à gagner, et les mœurs beaucoup à perdre à un fléchissement de la prudence chez nous. Aussi, est-ce avec une certaine fierté chrétienne que l'on voit les expositions d'art se multiplier, le courant littéraire prendre de plus en plus d'ampleur sans que la morale ait à en souffrir.

Mais à côté de ce groupe convaincu, ou tout au moins résigné, il en est un autre, formé d'écrivains ou d'artistes "fin de siècle," qui, grisés par une littérature ou un art raffinés jusqu'à la corruption, voudraient l'acclimater chez nous, sans tenir compte des différences de milieu, de culture et de civilisation. Ils trouvent insensé que notre littérature et notre art, en voie de formation, ne commencent pas par où les autres littératures et les autres écoles artistiques menacent de finir. Ils jettent les hauts cris en face de cette prudence qu'ils appellent étroitesse d'esprit, tout comme nos symbolistes appellent lourdeur, le simple bon sens du public canadien qui hausse les épaules et sourit à leurs élucubrations, passe-temps de blasés ou rêveries de détraqués. Aussi longtemps, disent-ils, que les canadiens ne pourront pas regarder une Vénus de Médicis ou même une Vénus de Milo, ni ouvrir un livre de Bourget, de Loti, etc., il n'y a pas d'art ou de littérature possible au Canada.

C'est cette accusation, entendue à plusieurs reprises, que nous voudrions relever. Comme, après tout, les principes dont s'inspire, inconsciemment ou non, le public canadien, ne sont autres que ceux de la morale chrétienne, nous nous appliquerons, dans un premier article, à bien les déterminer. Dans un second article, nous nous demanderons si ces principes, même appliqués dans toute leur rigueur, peuvent de quelque façon, entraver le mouvement artistique ou littéraire au Canada, et si, en définitive, il y a lieu de se plaindre ou de se louer de la pudeur ou, comme l'on dit, du scrupule des canadiens. (1)

### I—*La liberté de l'art*

Mais tout d'abord, est-il permis de parler de morale à propos d'art ? Du moment que l'art ne s'écarte pas de son sujet qui est le beau, de quel droit la morale, qui ne s'occupe que du bien, viendrait-elle lui dicter ses volontés ? L'art n'est-il pas aussi libre, aussi indépendant dans son propre domaine que la morale dans le sien ?

Cette thèse de la liberté de l'art, qui n'est après tout que la liberté de tout dire et de tout montrer, est aussi vieille que

(1) Pour généraliser l'intérêt de ces quelques pages, nous avons cru bon de ne pas séparer la littérature de l'art, au risque de perdre en clarté ce que nous pourrions gagner en intérêt.

l'art lui-même. De tout temps, écrivains et artistes ont protesté contre les entraves qu'on voulait leur mettre au nom de la morale. Il n'est personne, il me semble, qui l'ait fait avec plus de légèreté sans doute, mais aussi avec plus de verve que Richepin. (1) Non pas qu'il veuille ressusciter la vieille thèse de l'art pour l'art. Il reconnaît " qu'il est indispensable que le poète ou l'artiste s'intéresse à la vie qui lutte, souffre, pleure ou chante autour de lui. " Volontiers, il redirait ce que Georges Sand écrivait jadis au plus grand théoricien de l'art pour l'art : Flaubert. " Qu'est ce que c'est que l'art sans les cœurs et les esprits où on le verse ? " Mais ce qu'il nie, c'est que l'art, l'art pur, comme il dit, celui qui n'a pour but que de faire beau, soit esclave de la morale et que ses productions relèvent d'un autre tribunal que de celui des artistes ou des poètes. " Car enfin, " dit-il — et ceci résume bien ce qu'on peut dire en faveur de la liberté de l'art — " le poète ne veut rien attaquer, rien détruire, rien changer, rien persuader même. Il se contente de regarder la vie, de l'expérimenter de son mieux, d'exciter le rêve, de charmer l'imagination, de toucher le cœur et il n'a réellement d'autre but à sa poésie que la poésie. "

Que le poète, l'artiste n'aient pour but que de faire beau, c'est leur droit. Mais ils ne peuvent ignorer qu'en faisant beau, ils charment, attirent et séduisent. Dès lors, il s'agit de savoir si ce charme, cet attrait, cette séduction qu'ils exercent échappent au contrôle de la morale et s'ils peuvent indifféremment les exercer pour le bien ou pour le mal.

Lorsqu'ils ont réussi à saisir et à fixer de leur mieux au moyen de couleurs ou de mots, les rêves de leur imagination, pourquoi nous les livrent-ils, sinon pour que nous les vivions, pour que leurs rêves à eux deviennent nos rêves à nous ? Mais alors si ces rêves sont malsains, déprimants autant que séduisants, peuvent-ils compter tout ce qu'il y a d'âmes qui, pour avoir essayé de les vivre, en resteront meurtries, amoindries, perdues peut-être à jamais ?

On sait la lutte épique que Brunetière soutint, il y a quelque trente ans, contre Anatole France, en faveur de la thèse du Disciple de Bourget : la responsabilité morale des philosophes et des écrivains. La raison qu'il mit en lumière, avec sa puissance de dialectique accoutumée, fut celle-ci :

(1) Préface de l'édition corrigée de *La Chanson des Gueux*

“ S'il y a des questions, je ne dis pas étrangères, mais extérieures à l'humanité ; il y en a qui, nées en quelque sorte au sein de l'humanité, n'existant que par elle, et pour elle ne peuvent être résolues qu'en elle et par rapport à elle. ” Cet argument ruine à sa base, la thèse de la liberté de l'art. Si l'art, en effet, comme disait Georges Sand, n'est rien sans les cœurs et les esprits où on le verse, il n'est pas permis à l'artiste de faire beau sans s'inquiéter des émotions, des sentiments, des désirs et des rêves qui s'éveilleront autour de son œuvre. — Mais de ce que l'art ne peut pas ignorer la morale, il ne s'en suit pas qu'il lui faille se mettre à son service, sous peine, comme le veut Tolstoï, par exemple, de faillir à sa mission. Nous voyons plus loin ce que l'art y gagnerait, si à sa préoccupation de faire beau venait s'ajouter celle d'être ici-bas l'apôtre du bien ; mais enfin, strictement parlant, il n'y est pas tenu. Son objet étant le beau et non le bien, il lui suffira de réaliser l'un sans blesser l'autre. D'ailleurs, qu'il le veuille ou non, l'art qui ne fera pas de mal fera nécessairement du bien. N'est ce pas déjà quelque chose en effet que de charmer, de réjouir, d'enseigner la vie, d'élever nos âmes au-dessus des laideurs et des vulgarités d'ici-bas, de les en détacher et au besoin de les en consoler, de faire descendre entre elles et la réalité le rideau magique du rêve, de l'idéal et du divin ?

## II — *Une opinion de Brunetière*

L'art, nous venons de le démontrer, a, vis-à-vis de la morale, des devoirs, devoirs négatifs sans doute, mais devoirs sacrés auxquels il ne peut se soustraire. Avant de préciser quels sont ces devoirs, il nous faut dire un mot d'une opinion assez étrange de Brunetière sur la moralité ou plutôt sur l'immoralité de l'art.

Dans la conférence à laquelle nous faisons allusion tantôt, le grand polémiste, après avoir signalé les dangers trop réels que l'art, livré à lui-même, pouvait faire courir à la morale, en arrivait à dire qu'il y a “ dans toute forme d'art comme un principe ou un germe secret d'immoralité. ” Il en donnait une première raison que voici : “ C'est que toute forme d'art est obligée, pour atteindre l'esprit, de recourir à l'intermédiaire non seulement des sens, mais du plaisir des sens. ”

Que l'émotion esthétique soit, tout d'abord, un plaisir, et un plaisir des sens ; qu'il n'y ait pas de peinture qui ne soit une fête pour les yeux, pas de musique qui ne soit une caresse pour l'oreille, nous en convenons facilement. Mais ce dont tout le monde devrait convenir aussi, c'est que, s'il y a un plaisir des sens que la morale interdit, il y en a un autre qu'elle autorise. S'il y a un plaisir des sens qui déprime l'âme, la trouble et la dégrade, il y en a un autre qui l'élève, la charme et la rend meilleure. Qui donc oserait taxer par exemple de sensualité, d'immoralité, cette joie faite d'apaisement, de fraîcheur, de pureté que l'on éprouve devant une toile de fra Angelico ?

Ce côté sensuel de l'émotion esthétique doit nous mettre en garde contre les dangers que l'art peut faire courir à la morale ; mais vouloir faire de ces dangers une nécessité de l'art, c'est exagérer une idée juste jusqu'à la rendre fausse.

C'est encore fausser en l'exagérant une idée foncièrement chrétienne que de dire de l'art qu'il est immoral par le seul fait qu'il imite et reproduit la nature. Ce qui est foncièrement chrétien, c'est la condamnation de cette doctrine toute païenne de la divinisation de la nature, de ses appétits et de ses instincts ; c'est le sentiment intime et douloureux de la faiblesse de notre nature déchue, de ses convoitises et de ses tendances mauvaises. Mais ce qui cesse de l'être pour devenir du pessimisme, c'est de dire avec Brunetière " que la nature est immorale, foncièrement immorale. " Cette doctrine qu'il tenait des Pascal, Schopenhauer, Darwin, Vigny, et qui revient sans cesse sous sa plume, n'est pas, comme il semblait le croire, une doctrine chrétienne. À égale distance entre un Rabelais, par exemple, qui divinise la nature et un Brunetière qui en fait une marâtre, essentiellement mauvais et essentiellement immorale, il y a la doctrine chrétienne qui en signale les faiblesses, mais aussi les ressources, les laideurs, mais aussi les beautés, et qui soutient que l'artiste pourra toujours y puiser des spectacles qui fortifient, consolent et aident à vivre.

\* \* \*

Brunetière reprochait à l'art de copier la nature ; M. Paulhan (1) lui reproche au contraire de nous en isoler. " Le

(1) Revue philosophique ; décembre 1904.

propre de l'art," dit-il, " sa caractéristique essentielle, sa raison d'être, c'est de nous isoler de la vie, de susciter en nous une vie artificielle et factice..... et à cause de cela immorale." Son danger, " c'est qu'il vise à nous créer un monde bien plus beau que le monde réel et par suite d'autant plus apte à nous détacher de lui et à nous en dégoûter.

Ce reproche serait mérité, si tout dans l'art n'était qu'illusion et mensonge. Mais l'on sait fort bien que, s'il est un idéal vide de vérité, sans lien avec le monde extérieur, il en est un que l'artiste puise dans la réalité elle-même, non pas en la déformant, mais en lui faisant rendre, pour ainsi dire, en beauté, en expression, ce que laissée à elle-même elle n'aurait jamais donné. Dès lors le monde créé par l'artiste n'est pas un monde factice, un monde de pures chimères, c'est au contraire un monde réel, plus beau parfois que le nôtre, mais aussi vrai. S'il peut à l'occasion nous en détacher, nul n'ignore non plus qu'il nous en repose, nous en console, et, en l'idéalisant, nous le fait parfois aimer.

### III — *L'immoralité dans l'art*

De ce que l'art n'est pas nécessairement immoral, il n'en faudrait pas déduire qu'il ne l'est jamais. Il y a deux catégories d'œuvres artistiques ou littéraires que la morale chrétienne réproouve à des degrés différents toutefois : les œuvres franchement mauvaises et les œuvres dangereuses.

Il y a d'abord des œuvres franchement immorales, c'est-à-dire dont la signification générale est mauvaise. L'histoire nous montre en effet, que dans toutes les civilisations finissantes, dans la Grèce de la décadence, dans la Rome du premier siècle, dans l'Italie de la Renaissance comme dans la France moderne, l'art, oubliant sa mission qui est d'élever, d'ennoblir les âmes en les charmant, ne semble plus avoir d'autre but que de tromper la lassitude de vivre, d'amuser d'incessables ennuis, d'aigrir, d'exaspérer encore des sensibilités incapables de plaisirs sains et légitimes. On voit alors la peinture, la sculpture, la musique occupées presque uniquement à célébrer cette joie toute païenne de vivre, à fêter le triomphe de la chair, de ses convoitises et de ses instincts. D'où cet étalage de nudités provocantes,

ce déluge de scènes scabreuses, de polissonneries de toutes sortes, que les siècles se transmettent scrupuleusement. Tout cela, la morale le réprouve sans égard pour la valeur artistique que ces œuvres peuvent avoir, sans égard non plus pour les sentiments parfaitement moraux parfois dans lesquels elles ont pu être exécutées. Car "tout cela," pourrions-nous dire avec un personnage de Bourget, "tout cela, c'est de grandes saletés."

On dira peut-être avec Hegel, Schopenhauer, par exemple, que l'art, en idéalisant, en revêtant pour ainsi dire de beauté ce que nous appelons de grandes saletés, les purifie, leur enlève ce qu'elles peuvent avoir de malsain. Il n'en est malheureusement rien. En prêtant ses charmes au mal, l'art augmente sa force de séduction, mais sans pouvoir changer la nature de l'émotion qu'il éveillera dans l'âme et qui sera toujours une émotion troublante.

S'il est un bon nombre d'œuvres franchement mauvaises parmi les œuvres artistiques, il en est infiniment plus parmi les œuvres littéraires. Je ne parle pas ici de ces écrivains qui semblent s'être donné pour mission de semer dans les esprits les idées les plus démoralisantes, qui s'amuse à flétrir, à persiffler tout ce qu'il y a dans l'âme humaine d'honnête, de noble et de beau. Je parle de ceux qui veulent faire de l'art pur et qui, sous prétexte de peindre la vie telle qu'elle est, en éliminent tout ce qu'elle renferme de spectacles fortifiants, pour ne nous en détailler que les misères, les défaillances, les tares morales, comme si c'était cela et rien que cela la vie. Ceux-là peuvent faire œuvre de beauté, ils font encore bien plus sûrement œuvre de démoralisation. Il est impossible que l'atmosphère imprégnée de sensualisme qu'ils créent autour d'eux ne finisse pas par tuer toute délicatesse, toute noblesse, toute pudeur dans les âmes. Le vice s'étalant ainsi dans toute son impudence, présenté avec un art extrême, embelli par la poésie du rêve et la magie du langage, finit par perdre tout ce qu'il y a en lui de révoltant. Les âmes s'y habituent, se familiarisent avec lui, et lentement, mais irrésistiblement s'acheminent à toutes les défaites. Quand elles ferment un de ces livres, pourrions-nous dire avec M. Doumic, "elles viennent de faire en esprit une expérience qui facilitera singulièrement les autres."



\* \* \*

Il est un second groupe d'œuvres que la morale interdit, ce sont les œuvres absolument dangereuses. Ici, l'intention de l'artiste peut être excellente, l'impression générale de son œuvre, saine. Seulement, par un manque de scrupule dans l'exécution, il se trouve que cette œuvre ne puisse pas indifféremment et sans danger être mise entre toutes les mains. Je prends un exemple connu. Je parlais tantôt du Disciple de Bourget. Brunetière a dit avec raison de ce livre : " Ce n'est pas seulement l'un des meilleurs romans de M. Paul Bourget, c'est aussi l'une de ses bonnes, de ses meilleures actions. " Et de fait, en proclamant, à la face d'un pays où la liberté de tout dire et de tout enseigner était regardée comme un droit sacré, la responsabilité morale du philosophe, du penseur et de l'écrivain, le grand romancier rendait à la morale un service signalé. Et pourtant, c'est au nom de cette même morale qu'on se voit obligé très souvent d'interdire ce livre. Des scènes regrettables, des analyses troublantes de passion font du " Disciple " un livre absolument dangereux.

Sans doute, les livres de l'école réaliste — et Dieu sait s'ils sont nombreux : romans de mœurs et romans d'analyse — n'offrent pas le même danger pour tout le monde ; c'est une excuse dont la morale tient compte ; mais M. Bourget s'absout vraiment trop faiblement quand il dit de quelques-uns de ses livres : " Le danger qu'ils font courir ne nous regarde plus..... C'est aux pères, aux mères et aux maris d'en défendre la lecture aux jeunes garçons et aux jeunes femmes. " Le conseil est à retenir ; seulement, si d'un côté, le romancier sait fort bien que ses livres se trouveront bientôt entre toutes les mains, et si d'un autre côté, il n'y a aucune obligation pour lui de mettre dans ses livres des choses qui peuvent être un grave danger pour les âmes, nous ne voyons vraiment pas comment on pourrait l'excuser du mal qu'il fait.

On dit encore — et ce n'est pas seulement chez M. Bourget que l'on rencontre des phrases comme celles-là : " Etre un moraliste n'est pas prêcher ni s'indigner. Ce n'est pas éviter les termes crus et les peintures libres. Ce n'est pas davantage éviter les situations risquées. Non, le moraliste, c'est l'écrivain qui montre la vie telle qu'elle est, avec les leçons profondes d'expiation secrète qui s'y trouvent partout

empreintes. Rendre visibles, comme palpables, les douleurs de la faute, l'amertume infinie du mal, la rancœur du vice, c'est avoir agi en moraliste."

Que l'étude loyale des mœurs et l'analyse des passions soient choses permises en soi, c'est ce que personne à ma connaissance n'a nié. Mais ce qu'on reproche aux moralistes d'ordinaire, c'est d'oublier les dangers trop réels d'une telle étude et d'une telle analyse. Ce n'est pas glorieux pour nous, mais il faut bien l'avouer, la force de séduction du mal sur nos âmes est incomparablement plus grande que celle du bien. Et ce que le gros public retiendra d'un roman d'analyse ou de mœurs, ce n'est pas la leçon morale qui s'en dégage, mais bien telle peinture libre, telle situation risquée qui l'auront profondément troublé. C'est donc rendre un très mauvais service à la morale que de remuer, sous prétexte d'étude ou d'analyse, le fonds malsain qui est en nous. Et nous sommes loin d'être de l'avis de M. Bourget quand il dit " que l'Eglise a été toujours trop sévère pour les moralistes libres : Balzac... Baudelaire, " et " que le grand malheur des écrivains chrétiens a été le manque d'audace dans la peinture des passions. "

\* \* \*

Voilà, bien rapidement résumées, la doctrine de l'Eglise sur l'art et ses exigences au point de vue de la morale. Dans un prochain article, nous discuterons les objections que ces exigences soulèvent au nom de l'intérêt de l'art. Nous verrons que cet intérêt bien entendu peut se concilier avec l'observance scrupuleuse des prescriptions de la morale chrétienne, et qu'il faut s'en prendre à d'autres qu'à elle si l'art et la littérature au Canada ne brillent pas d'un plus vif éclat.

(à suivre)

fr. M.-CESLAS FOREST, O. P.



## DES ESPRITS

---

### I



TROIS classes d'esprits exercent la maîtrise sur l'Humanité : les génies, les inventeurs, les vulgarisateurs ; et au dessous d'eux, l'immense troupeau des esprits *serviles*.

Le génie ne forme pas à proprement dire une classe : toute classification repose sur la permanence d'un état, ou l'unité de mesure et de méthode ; or, le génie est un acte : nous disons " un coup de génie " ; il échappe à la commune mesure ; il ne suit pas de méthode, mais il procède par *intuition*.

L'ordre commence aux esprits créateurs, qui sont ainsi *premiers* dans l'ordre ; ils ont un savoir de leur cru ; ils inventent ou découvrent une *synthèse*. La synthèse est la note des esprits du premier ordre.

La note commune aux esprits du second ordre est *l'assimilation* ; ils possèdent une culture étendue, mais qui ne dépasse point ce qu'un homme intelligent peut acquérir par un travail normal — *improbis labor* — ; ils n'inventent rien : ils vulgarisent ; c'est la classe de la multitude des gens de talent.

### II

Ainsi, trois classes et trois notes :

Hors du rang, le génie avec l'intuition ;

Un premier ordre : les inventeurs avec la synthèse ;

Un second : les vulgarisateurs avec l'assimilation.

Les notes sont caractéristiques, spécifiques, non pas exclusives ; de même qu'il n'est ni frontière *linéale* entre les classes, ni incommunicabilité entre les esprits.

Un esprit du premier ordre aura, peut-être moins d'acquis, une culture moins étendue ou profonde qu'un esprit du second ordre ; mais celui-ci ne trouvera pas une synthèse. L'intuition éclate dans un esprit du premier ordre, jamais dans un du second.

## III

L'intuition est sœur de l'inspiration : elle tombe sur l'esprit comme un aigle sur sa proie.

L'intuition est sur un autre plan que l'invention. L'invention est un acheminement : l'esprit voit ses jalons ; il peut refaire sa route et analyser le résultat acquis ; il a passé du connu à l'inconnu, mais il n'a jamais perdu pied : la raison lui tenait la main.

La synthèse conclut logiquement des prémisses. L'intuition est comme l'acte de foi : elle déborde les prémisses, elle est parfois une synthèse de synthèses que personne n'avait songé à opérer.

L'intuition vient seule et soudain ; mais la voie lui était ouverte par le désir : Newton et la gravitation : *il y pensait toujours*. La pomme est tombée, l'éclair a fendu la nue. Le génie ne savait pas qu'il allait venir, mais il l'attendait.

L'inspiration n'embrase qu'un esprit prodigieusement riche, cultivé, discipliné. La poudre était là. Mais d'où a jailli l'étincelle qui provoqua l'explosion ? . . .

La définition : *génie, longue patience*, ne renferme donc qu'un postulat. La longue patience, la haute tension, est nécessaire. Elle n'est pas le génie : la splendeur vient d'en-Haut. Sans elle, la longue patience engendrera des inventions fragmentaires ; elle n'éclatera pas en intuitions.

## IV

On peut discuter si tel ou tel homme est un génie, ou seulement un esprit du premier ordre. On n'en fait pas une appréciation mathématique, mais large et morale. On ne discute point si telle ou telle découverte est une intuition ou une invention. On ne renouvelle pas l'une ; on peut reproduire l'autre. Précisément, la possibilité de reproduire l'invention, d'analyser l'objet de la synthèse en est la note, et l'apti-

tude à le faire, la marque d'un esprit du second ordre. C'est encore la maîtrise : *Comprendre, c'est égaler.*

Cette classe est la plus nombreuse : tous les critiques, tous les commentateurs, tous les professeurs, — les vulgarisateurs — . . . jusqu'aux *Zoïles* et aux *Trissotins*.

Au dessous des cuistres, ce qu'ils appellent "profanum vulgus" : les esprits *serviles*.

## V

Génie, rare : on les compte dans l'humanité.

Le génie est d'essence religieuse et même catholique : Socrate, Platon, Augustin, Thomas d'Aquin, Bossuet, Newton ; on le conçoit : il est dans l'"UNITE." Tandis qu'on peut construire des synthèses à faux : c'est-à-dire hors de l'Unité : Descartes, Leibniz, Kant, Fénelon, Taine, Michelet.

Le Monde choisit *ses* grands hommes parmi les esprits de second ordre et *de leur vivant* : il faut bien qu'il les comprenne !

Les autres s'imposent ; ils n'ont pas besoin que la foule les admire.

Le génie parle, et l'Humanité (que ne sont pas tous les humanistes et les *snobs*) est forcée de prêter l'oreille à l'inextinguible écho de sa voix.

Les esprits du premier ordre se font des disciples ; et ceux du second, des élèves.

## VI

L'ascète qui refait en soi la synthèse de son christianisme se place plus haut, dans la hiérarchie des esprits, que l'auteur d'un volume de critique littéraire.

## VII

Malgré les dires des beaux parleurs qui écrivent mal (Pascal-Giraud, I, 34) le style est la pensée rendue visible. On écrit comme l'on pense et l'on ne pense que comme on écrit. C'est par leur style (littéraire, musical, etc. . .) que la

postérité juge des hommes ; et elle codifie ses arrêts dans les " Recueils de Morceaux choisis. "

" *Quand un homme a conquis son style, il perd le droit à l'incognito.* " Hello ne l'a pu dire que des génies et des esprits de premier ordre (Bossuet, Pascal, Veuillot, Hello lui-même, Michel-Ange, Beethoven . . .) Ceux-là conquièrent leur style en conquérant leur âme ; de là le *style vivant*.

Les esprits du second ordre ont uniformément un style *convenable*, qui est le style commun des honnêtes gens de leur époque : style propre, joli, poli et froid ; ils font quelques gentilles trouvailles de mots ; car leurs efforts portent sur *la forme* : ils modifient des modalités ; ils ne créent que des accidents.

fr. VALENTIN-M. BRETON, O. F. M.



# LE TRÈS RÉVÉREND PÈRE GONZALVE-MARIE DE BUSSCHERE

*de l'Ordre des Frères Prêcheurs*

*Directeur général du Rosaire perpétuel en Belgique*

---

*On nous écrit :*

Très Révérend Père Directeur,

Au commencement de la guerre Européenne mourut au couvent des Dominicains d'Ostende (Belgique) un homme de bien, le Très Révérend Père Gonzalve-Marie De Busschere, Directeur général du Rosaire perpétuel en Belgique.

Il fut un des plus ardents apôtres du Rosaire de notre temps, et ses ouvrages remarquables sur cette dévotion font autorité. Sa mémoire mérite d'être préservée de l'oubli ; à cette fin, puis-je respectueusement vous prier, Mon Très Révérend Père Directeur, de bien vouloir insérer en votre excellente revue la notice suivante sur le regretté défunt ? Elle était destinée à paraître dans la Revue belge du Rosaire, mais, hélas ! l'œuvre du Rosaire est ruinée pour le moment dans notre Patrie : nos zéloteurs, abonnés et associés sont dispersés, beaucoup d'entre eux doivent être morts, il en est même qui sont tombés sous les balles allemandes (1) ; l'imprimerie (2) du "*Propagateur du Rosaire*" est devenue la proie des flammes, lors du sac de Louvain....

Plaise donc à une Revue-sœur de publier ces courtes notes sur le Très Rév. Père de Busschere, dont les exemples édifieront, nous osons l'espérer, les confrères du Rosaire d'au-delà.

Agréez, etc.

fr. MARTIN-MARIE MINNE  
des Fr.-Pr.

---

(1) Citons parmi ceux-ci le R. M. Schlögel, curé d'Hastière-par-Delà, et le R. M. Bilande, aumônier de l'Institut des Sourds-Muets, dirigé par les religieuses Dominicaines à Bouge lez-Namur. C'étaient deux saints prêtres, fervents amis et abonnés du Rosaire.

(2) M. Charles Peeters, rue des Cordes, à côté des Halles de l'Université, Louvain. — La librairie Ch. Peeters, rue de Namur, a également été brûlée.

*Charles-Joseph-Marie Corneille De Busschere* naquit à Furnes, jolie ville de la West-Flandre, en Belgique, le 28 octobre 1844, d'une famille honorable et foncièrement chrétienne. Il eut un frère et une sœur. Ses bons parents, sa vertueuse mère surtout, prirent un soin jaloux de former le cœur de leurs enfants à la piété et à la pratique des vertus.

Jusqu'à la fin de sa vie, le Révérend Père aimait à rappeler la vigilance, la piété de sa sainte mère : c'était une de ces femmes fortes dont parle l'Écriture. Après avoir terminé ses études primaires aux écoles locales, le jeune Charles fut envoyé à Alost, au collège des RR. PP. Jésuites pour y faire ses humanités. Doué d'un esprit vif et ouvert, il fit de rapides progrès dans les sciences. La grâce y continua aussi son œuvre, si bien qu'au sortir de la rhétorique, le jeune Charles résolut d'embrasser l'état ecclésiastique afin d'être tout à Dieu et de lui gagner des âmes. Il fit sa philosophie à Roulers, entra au Grand Séminaire de Bruges, et fut ordonné prêtre le 2 Avril 1870 par S. G. Mgr Anthonis, Evêque titulaire de Constance et auxiliaire de Son Eminence le Cardinal de Malines.

Monsieur l'abbé De Busschere fut nommé successivement coadjuteur à Oudenbourg, vicaire à Nieuport et finalement à Avelghem. Il établit dans cette dernière paroisse l'œuvre des Xavériens et bâtit leur local. Pour recueillir les ressources nécessaires, Monsieur le vicaire De Busschere organisa notamment une tombola et obtint un prix du Souverain Pontife et un autre de Mgr l'Evêque de Bruges.

Mais l'appel d'En-Haut à une vie plus parfaite se faisait entendre à cette âme toute de feu et de zèle : stimulé par l'exemple du Rév. Directeur du pensionnat St-Jean-Berchmans à Avelghem, le T. R. M. van Renynghe de Voxvrie, qui s'était donné à l'Ordre des Dominicains et est actuellement Provincial de Belgique, Monsieur le vicaire De Busschere résolut d'exécuter sans plus tarder le projet qu'il nourrissait depuis deux ans, d'entrer dans le même Ordre. Il renouvela donc auprès de Mgr Faict, Evêque de Bruges, la demande qu'il lui avait adressée une première fois avant d'être nommé vicaire à Avelghem, et cette fois-ci, Sa Grandeur voulut bien consentir au départ de Monsieur De Busschere. Celui-ci revêtit les blanches livrées des Frères Prêcheurs au noviciat de La Sarte-lez-Huy le 9 octobre 1879. Il reçut le nom de Gonzalve-Marie. Son noviciat s'écoula dans la ferveur, et le



Révérend Père fit profession le 9 octobre 1880. Il résida à La Sarte et exerça un ministère fructueux dans les diocèses de Liège et de Namur jusqu'au moment où il fut assigné au Grand Béguinage de Mont-Saint-Amand-lez-Gand. De là, il fut envoyé à Lierre, mais bientôt nous le trouvons définitivement établi au couvent d'Ostende, où, après un court séjour comme aumônier intérimaire des Dominicaines d'Estavayer en Suisse, il séjourna jusqu'à sa mort, donc, pendant un espace de vingt-six ans.

C'est cette cité balnéaire, et même tout le diocèse de Bruges, qui allaient devenir le principal centre d'activité, le grand champ d'apostolat du Révérend Père.

*Le T. R. P. De Busschere à Ostende*

Dès son arrivée en cette ville, en plein diocèse de Bruges, non loin de sa ville natale, le Père De Busschere se remit naturellement en relations avec ses anciens collègues du ministère paroissial et il devint un véritable apôtre de toute la West-Flandre. Peu de paroisses, peu de couvents, qu'il n'ait évangélisés avec succès. Le Rév. Père prêchait du reste avec une grande facilité, avec un naturel parfait, avec originalité et vigueur. Les Ostendais écoutaient avec intérêt sa parole vibrante et pleine de verve : à n'en pas douter, les sermons très pratiques du zélé prédicateur ont dû opérer un bien considérable. Dès ses débuts à Ostende, le Père s'occupa activement d'ériger la confrérie du Rosaire dans toutes les localités du diocèse de Bruges, si bien qu'actuellement, sans exception, toutes la possèdent.

C'est en 1895 qu'il donna au public son premier livre sur le Rosaire : "*Maria's Rozenkrans*", l'édition fut rapidement épuisée et en 1901 l'auteur en publia une traduction française très appréciée : "*Le Rosaire de Marie*". C'est un excellent manuel très complet, traitant avec amour et sagesse de la dévotion du Rosaire. Le R<sup>me</sup> Père Frühwirth, Général de l'Ordre, et plusieurs évêques adressèrent des lettres très élogieuses à l'auteur. Il publia peu après la "*Neuvaine à N.-D. du S. Rosaire*" et "*L'Arme du Chrétien*".

Le Père De Busschere organisa la célébration des mois de Mai et d'Octobre en notre église conventuelle d'Ostende. Aidé par des personnes dévouées, il y introduisit les saluts chantés par le peuple. Pour faciliter cette œuvre il publia un

recueil de beaux cantiques : "*María's krans*", dont plus de 30,000 exemplaires ont été répandus jusqu'à présent dans la Belgique entière ; il présidait lui-même à ces saluts en récitant le chapelet du haut de la chaire ; il adressait aux fidèles des exhortations entraînantes, et fit si bien, que depuis plusieurs années, aux saluts des 31 jours de Mai et d'Octobre, l'église des PP. Dominicains d'Ostende ne désemplit pas ; des centaines de pieux serviteurs de Marie vinrent y unir leur voix pour chanter avec un ensemble magnifique et touchant les louanges de leur céleste Reine. Même des gens irréli-gieux, venaient admirer ces cérémonies grandioses et y trouvaient souvent le point de départ de leur conversion. (1)

#### *Le P. De Busschere, organisateur de pèlerinages*

Désireux de glorifier de plus en plus Marie, le P. Gonzalez constitua à Ostende un comité de zélatrices dévouées, et de concert avec elles il organisa chaque année un ou deux pèlerinages à des sanctuaires renommés de la Sainte Vierge, et un autre à Notre-Dame des Dunes à Breedene-lez-Ostende. Ces pèlerinages réunirent chaque fois un très grand nombre de pieux pèlerins, et l'activité que le Révérend Père déploya pour les faire réussir, le zèle qu'il y dépensa, sont restés célèbres.

#### *Le Rosaire perpétuel et la Sodalité du Rosaire*

Le Père songea aussi à organiser d'une manière publique une heure de garde du Rosaire perpétuel pour les associés d'Ostende. Elle avait lieu tous les 1ers vendredis de 11-12 h. Le Père récitait lui-même le chapelet du haut de la chaire. Il institua aussi la Sodalité du Rosaire : tous les premiers mercredis du mois, à huit heures du soir, il y avait récitation publique du chapelet avec chant des mystères, salut chanté par le peuple, allocution, cantique.

#### *Le ministère local*

ne fut pas négligé par le courageux défunt. Il sut se faire apprécier, car sous des dehors quelquefois un peu rudes, il cachait un cœur d'or et des trésors de bonté. Toujours prêt

(1) Ces lignes ont été écrites avant l'occupation de la ville d'Ostende par les Allemands. Caressons le doux espoir qu'au jour où la paix aura été rétablie, l'église des Pères Dominicains d'Ostende sera comme avant la guerre trop petite pendant les mois de Marie pour contenir la foule des fidèles reconnaissants.

à sauter sur la brèche, il fut très souvent demandé pour assister des pécheurs moribonds et avec sa rondeur, son originalité habituelles, il sut résoudre des cas bien difficiles, obtenir des retours à Dieu là où d'autres prêtres avaient échoué.

*Le Directeur Général du Rosaire perpétuel*

En mars 1905 mourut inopinément le T. R. P. Iweins, Directeur général du Rosaire perpétuel en Belgique. Il eut pour successeur le T. R. P. Schmitt, mais celui-ci, chargé simultanément de la fondation du nouveau couvent d'Anvers, constata, après un an d'essai, qu'il lui était trop difficile de conduire de front les deux œuvres et il pria le T. R. P. Provincial de le décharger de celle du Rosaire. Sa demande fut agréée et le T. R. P. De Busschere accepta avec joie de le remplacer, heureux de se consacrer plus que jamais, malgré ses 63 ans, à la diffusion du culte de la Sainte Vierge Marie.

Il sut diriger d'une manière populaire et intéressante, les deux revues "*Le Propagateur du Rosaire*" et "*De Rozenkrans*"; il s'y mit cœur et âme. Son plus grand bonheur était de recevoir de nouveaux abonnés, aussi, n'ont-ils pas manqué d'arriver, car sous la direction du T. R. P. De Busschere le "*Propagateur*" et le "*Rozenkrans*" prirent un essor considérable.

Le P. Directeur du Rosaire était infatigable pour rédiger des articles, il avait du reste une facilité peu ordinaire. Il avait toujours une grande quantité de matières toutes prêtes, et elles fournirent beaucoup d'articles après que le Rév. Père se fût retiré de la rédaction. Il eut aussi le bonheur de voir l'Association du Rosaire perpétuel recevoir plusieurs milliers de nouveaux membres. Leur nombre atteint actuellement cent mille.

Malgré son âge avancé, il présidait chaque année avec courage aux pèlerinages du Rosaire pendant le mois d'Octobre, mais l'an dernier (1) il fut empêché de se rendre à tous, vu sa santé précaire. Il voulut néanmoins participer à quelques-uns, mais en simple pèlerin, n'ayant plus la force de prêcher les sermons accoutumés. Un mal secret le faisait dépérir. Le Père s'affaiblissait; il vaquait cependant comme

---

(1) En 1913.

de coutume aux occupations de son Rosaire et au ministère du confessionnal, mais il sentit finalement le besoin de se reposer.

*Sa longue maladie et sa pieuse mort*

Il demanda à ses supérieurs la permission d'aller prendre un congé chez Madame sa sœur à Furnes, et la tranquillité, la distraction qu'il y trouva, semblaient l'avoir ranimé quelque peu. Le Père revint à Ostende pour les confessions et les fêtes de la Noël, mais en ayant ressenti un renouvellement de fatigue, il demanda et obtint de retourner dans sa famille afin de s'y remettre, croyait-il, et de travailler encore longtemps à la gloire de la sainte Vierge. Cependant le mal implacable qui le minait faisait des progrès effrayants, une chute malheureuse et en soi insignifiante contribua à l'accroître, et tout faisait prévoir un dénouement fatal. Le Rév. Père reçut les derniers Sacrements, et pendant plusieurs semaines il resta entre la vie et la mort, souffrant des douleurs intolérables. Sur ces entrefaites, le "*Propagateur du Rosaire*" et le "*Rozenkrans*" avaient annoncé aux quatre coins de la Belgique et même au monde entier la maladie mortelle du zélé Père Directeur : à chaque abonné une sainte Communion et une dizaine du chapelet étaient demandées pour le rétablissement du cher malade. Les zéloteurs, les abonnés s'émurent : de toutes les parties de la Belgique, et même de la France, de l'Angleterre, de la Hollande et de bien d'autres pays, arrivèrent des lettres de sympathie et des promesses de prières. De leur côté, les Ostendais s'adressèrent avec instance au *Salut des infirmes* en disant : "*la sainte Vierge peut faire des miracles, elle doit en accomplir un pour guérir le P. De Busschere !*" Un pèlerinage fut organisé à Notre-Dame des Dunes et de nombreux Ostendais y prirent part.

Les pieuses instances de tant d'âmes ferventes ne pouvaient rester sans effet : contre toute attente, une vie nouvelle sembla revenir dans ce corps épuisé et meurtri ; le mieux persista, et il devint possible enfin de ramener le cher malade en son couvent d'Ostende. Mais hélas ! ce ne fut que pour y finir ses jours au milieu de ses frères : quoiqu'entouré par eux des soins les plus attentifs, le pauvre Père vit renaître ses anciennes infirmités et il s'en ajouta de nouvelles :

une jambe qui n'avait jamais été complètement guérie refusa bientôt tout service, le malade perdit un œil, et la faiblesse de ses membres, autrefois si vigoureux, maintenant quasi transparents, alla de jour en jour grandissante.

Le Père Gonzalve expira pendant la nuit du 28 au 29 août 1914, après avoir reçu avec pleine connaissance une dernière absolution du T. R. P. Prieur.

Les funérailles du Père De Busschere n'eurent pas la splendeur qu'elles eussent revêtu en temps de paix : les communications étaient devenues difficiles à cause de la guerre, et le décès ne put être annoncé que dans la partie de la Belgique non occupée par les Allemands. En ce moment, que d'amis du Révérend Père doivent ignorer encore qu'il n'est plus de ce monde !... Un grand nombre de personnes furent donc empêchées d'assister au service funèbre, mais l'église des Dominicains d'Ostende fut cependant comble, et, ce qui vaut encore mieux, bien des âmes dévouées offrirent pour le repos de l'âme du défunt des communions, des Rosaires, et firent célébrer beaucoup de Saintes Messes.

Le Père Gonzalve-Marie De Busschere fut un exemple de zèle si longtemps que Dieu lui conserva ses forces ; il fut un modèle de résignation chrétienne durant sa longue et pénible maladie : il aura reçu une belle couronne en récompense de ses travaux et de ses souffrances, en paraissant devant le Juge suprême.

fr. M.-M. MINNE, O. P.



# UNE CONVERTIE

MISS AGNÈS MacLAREN

## I

### PRÉPARATION LOINTAINE



URIEUSE et extrêmement intéressante monographie que celle de Miss Agnès MacLaren, protestante convertie, docteur en médecine, tertiaire dominicaine, née en Ecosse et morte en France il y a à peine deux ans.

Sa vie nous est racontée dans un volume de deux cent vingt-cinq pages, d'une lecture fort agréable. Elle porte avec elle la sérénité dont est remplie cette belle âme, avec une fleur exquise de poésie, comme ces lis charmants qui s'étalent à fleur d'eau et qui nous retiennent un instant pour nous faire respirer leur parfum et nous faire admirer la blancheur de leur corolle.

Miss Agnès MacLaren n'a rien fait de grand aux yeux des hommes : elle n'a bâti aucun monument ; ni ses paroles ni ses actes n'ont révolutionné aucune institution humaine. Elle ne passera même pas pour une incomprise, car ses idées sont simples et claires, sa vie est limpide et transparente comme du cristal, bien plus, ses projets et ses initiatives qui n'ont pas manqué au cours d'une longue vie n'ont eu aucun succès.

Elle ne laissera donc qu'un souvenir. Et cependant, si elle ne laisse rien qui vaille aux yeux des hommes, aux yeux de Dieu et du chrétien, elle a été admirable. Si nous voulons bien regarder la vie de cette femme avec les lumières de la foi, nous constatons qu'elle a laissé ce que les saints seuls sont capables de léguer à la terre : le spectacle d'une âme qui a fait ici-bas tout juste, exactement et uniquement ce que Dieu demande à chacun de nous, et rien de plus. Admirable-

ment douée à tout point de vue, elle eût pu briller dans le monde, mais non moins admirablement docile à la grâce, elle a tout ramené à ce principe : “ ne rien faire qui puisse être contraire à la volonté de Dieu. ”

On pourrait écrire en tête de ces pages les paroles de Notre-Seigneur : *Colligite fragmenta, ne pereant.* — Recueillez les miettes, afin qu’il n’en soit rien perdu. ” Notre Seigneur vit dans la personne de ses saints, les moindres parmi eux sont encore les membres de son corps mystique. Les plus légères traces de sa présence sont toujours des parcelles de sa grâce. Elles sont d’une valeur infinie.

Il est des âmes privilégiées qui semblent faites d’une texture plus fine, plus subtile que les autres, plus pure en même temps. Ces âmes savent distinguer et reconnaître la semence que Dieu se plaît à répandre sur nos pas, elles la recueillent avec empressement, la déposent dans une terre riche et bien préparée et la cultivent avec le soin le plus diligent. Telle fut Miss Agnès MacLaren.

Elle naquit le 4 juillet 1837 à Edimbourg, capitale de cette Ecosse austère et rude, mais pleine de poésie avec ses bruyères, ses montagnes, ses forêts et ses fleurs. Ses habitants gardent toute leur vie la forte empreinte que leur donne en naissant cette grandiose nature. “ Ils sont patients, affables, pacifiques, religieux, perspicaces en affaires. ”

Son père était un marchand avisé, prudent, d’une honnêteté proverbiale, et d’une honnêteté qui ne se démentit jamais. Presbytérien de religion, il garda toute sa vie cette fermeté de principes qu’il avait reçue de sa mère. La pensée religieuse l’inspira dans tous ses actes et le guida dans toutes ses démarches. Il fut un homme de devoir : dans sa famille d’abord qu’il éleva avec une sollicitude sévère, mais tempérée par un tact et un jugement parfaits ; dans ses affaires qu’il conduisit avec une habileté qui lui donna la richesse ; dans sa vie publique avec une dignité qui lui valut les honneurs de la première magistrature de sa ville natale et, plus tard, un siège au parlement de Westminster, ainsi que l’amitié de plusieurs personnages éminents de la politique anglaise.

Il avait épousé en troisième noces la sœur de John Bright, homme d’Etat anglais qui fut toute sa vie l’ami et le

partisan de Gladstone. Ce fut elle qui éleva Miss Agnès, née du second mariage de Duncan MacLaren. Elle ne fut qu'un cœur et qu'une âme avec son mari pour élever cette famille déjà formée, mais qui allait grandir encore. A l'un et à l'autre la tâche était également importante et chère.

Miss Agnès, d'un caractère droit, docile, intelligente, avide de savoir, avec une teinte d'idéal qui se manifesta dès son enfance, s'assimila rapidement et facilement les leçons qu'elle reçut à ce foyer. La prière faite en commun était suivie de la lecture de la Bible et les enfants devaient en apprendre certains passages par cœur. Le dimanche, l'homme d'affaires, loin de son comptoir, se plaisait à la commenter lui-même. On peut juger de l'impression que laissait ces fortes leçons dans ces jeunes cœurs, par des paroles comme celles-ci :

“ Il faut faire passer avant tout l'accomplissement du devoir ;

“ Faites bien toutes choses ;

“ Si vous n'avez pas réussi dans un travail, il faut le recommencer ;

“ On ne doit tolérer aucune violation de la loi morale ni dans la vie privée ni dans la vie civile.”

Miss Agnès était née avec un tempérament enthousiaste, plein de vie, passionnée pour la poésie pour la nature, et tout ce qui est beau : elle avait un rare charme de conversation, elle était extrêmement portée à partager la joie d'autrui, et non moins généreuse pour partager sa peine. Mais l'influence de la sagesse de ses parents et les religieuses leçons qu'elle en reçut établirent en elle cet heureux équilibre qui la retint dans ses initiatives parfois hardies, qui l'empêcha de tomber dans l'excès ou la chimère, et qui la préserva de l'entêtement devant les obstacles ou du découragement dans les insuccès.

Elle avait foi dans l'intervention de la Providence dans les plus petits détails de la vie. Elle prêcha toujours la nécessité de recourir à Dieu dans tout effort vers le bien. Elle grandit donc dans cet esprit de foi et de rectitude de conscience.

Par devoir autant que par goût, elle s'appliqua à l'étude. Elle saisissait très vite les principes de toute nouvelle science.



L'histoire de son pays naturellement la passionna. L'histoire de France et celle de Jeanne d'Arc lui inspirèrent le plus ardent enthousiasme.

Son âme expansive déversait autour d'elle, chez ses petits frères et ses sœurs cadettes, ses connaissances nouvellement acquises. Elle lisait avec eux la vie des saints et des martyrs de la primitive Eglise. Un besoin d'apostolat naissant lui fit rechercher les enfants pauvres, surtout les plus miséreux, et elle leur enseignait le catéchisme. Plus tard, elle attira dans les jardins de son père les jeunes ouvrières, pour les y amuser et exercer sur elles une influence capable de les éloigner du vice et les défendre contre les dangers si fréquents des grandes villes. Duncan MacLaren et Priscilla Bright, sa digne épouse, appréciaient hautement et encourageaient fortement ces heureuses dispositions.

Vers l'âge de dix-huit ans, Agnès MacLaren, fatiguée et affaiblie de santé, accepta avec joie l'idée de faire un voyage sur le continent. Elle visita d'abord la Bavière où elle eut l'avantage d'assister à la représentation d'Oberammergau. De là elle se rendit en Italie, où elle put à loisir développer ses goûts artistiques, et jouir en même temps, de la douceur bienfaisante de son climat. Tout en voyageant, le spectacle qu'elle avait sous les yeux complétait à merveille ses connaissances historiques.

Elle s'en alla ainsi par petites étapes jusqu'à Rome où elle tomba malade. Elle ne regretta qu'à moitié ce contretemps qui lui permit de prolonger son séjour dans la Ville Eternelle, à titre de convalescente. Elle y contracta de précieuses amitiés, comme du reste elle avait fait en France, en Allemagne et ailleurs en Italie. Jamais elle n'oublia la ville des papes et ne cessa de l'aimer. Aussi, Madame MacLaren disait-elle avec complaisance et une certaine piété maternelle : " Agnès, à Rome, vit près de Dieu. "

A mesure que la réputation de Monsieur MacLaren grandissait, il était de plus en plus apprécié et estimé. Aussi ses compatriotes l'appelaient-ils aux postes les plus élevés. Vers 1851, il devenait Lord Prevost d'Edimbourg, la première magistrature de la cité ; un peu plus tard, ils l'envoyaient siéger à Londres dans la Chambre des Communes pour les

représenter au Parlement. Il y jouit bientôt d'une très grande autorité. On l'appelait, avec un léger sourire, le DÉPUTÉ de l'Ecosse.

Le foyer des MacLaren s'ouvrit alors à des hôtes illustres, célèbres même, et des idées nouvelles y pénétrèrent en même temps. Les esprits ouverts comme ceux-là s'assimilent vite les idées qui passent, et quand elles sont justes, grandes et fécondes, elles ajoutent un charme de plus aux relations sociales. Naturellement, les questions politiques, nationales et économiques passionnaient les habitants de Newington House, comme s'appelait la résidence des MacLaren. Mais combien davantage, quand la présence des Gladstone, des John Bright ou des Cobden venait jeter dans la discussion le poids de leur talent et l'amplitude de leur intelligence.

Miss Agnès prenait part à ces joutes oratoires. "C'était dit son historien, un curieux spectacle de voir cette jeune fille, de petite taille, aux allures modestes, siéger gravement dans ce parlement domestique. Elle se faisait remarquer entre les autres, par son ardeur, sa maturité, son esprit d'investigation ; c'était une autorité. . . On trouvait déjà en elle une âme élevée, un esprit mûr et un caractère viril, revêtu d'une candeur toute virginale."

Elle prit une part très active à ce mouvement connu sous le nom de "*Suffrage des femmes*" et qui durait encore au moment de la déclaration de la guerre. Avec sa mère, la belle-sœur de celle-ci, Madame Jacob Bright, Miss Becker et nombre d'autres *misses* anglaises, elle contribuera à l'élaboration du plan de campagne qui consistait à parcourir les villes, à faire des conférences et prononcer des discours. Elle organisait les comités avec le plus grand succès. Elle réussit même à faire présenter un *Bill — son Bill —* à la Chambre des Communes par John Stuart Mill. Elle développa, au cours de ces années, ce talent d'organisation et de propagande qui devint si remarquable dans ses dernières années et devait lui rendre plus tard de si grands services. Miss MacLaren fut donc une des premières *Suffragettes* de l'Angleterre, mais nous doutons fort qu'elle ait élaboré le programme des *suffragettes* des derniers temps et qu'elle eût approuvé leurs excentricités de toutes sortes.

Elle resta jusqu'à la mort de son père, arrivée en 1886, préoccupée de cette question pour laquelle elle dépensa beau-

coup de son temps et de son activité. Mais depuis une dizaine d'années, toutefois, son esprit était ailleurs et une cause plus noble et plus pratique l'absorbait de plus en plus. C'était la voie de la vérité qui allait s'ouvrir devant elle.

Voilà la première phase de cette vie, qui ressemble à beaucoup d'autres sans doute, mais qui est remarquablement ouverte à tous les vents qui passent, qui leur tend les voiles de sa barque et se laisse emporter par eux, mais avec la prudence et la vigilance d'un pilote dont l'œil exercé connaît les courants, les écueils et les périls de certaines navigations, et qui se laisse guider par la main invisible de la Providence.

*(A suivre)*

fr. TH. COUËT, O. P.



## FEU LE JUGE A. C. PAPINEAU

---

Nous recommandons instamment aux prières de nos lecteurs l'âme de M. le Juge A. C. Papineau décédé à Montréal le 27 mai, à l'âge de 87 ans.

M. le Juge Papineau fut pour nous un ami de la première heure. Quand nos premiers religieux songèrent à aménager le vieux presbytère qui nous servit de couvent de 1873 à 1886, ce fut lui que la Providence leur envoya pour y pourvoir. Depuis, notre couvent de Saint-Hyacinthe, à ses heures difficiles, a éprouvé la fidélité d'une sympathie qui savait ne pas rester dans la région des sentiments affectueux et des sages conseils. Il a été pour cette maison un bienfaiteur insigne, modeste et délicat autant que généreux, un de ces chrétiens qui se croient plus obligés quand ils donnent que quand ils reçoivent.

Dans tous les milieux où il a vécu, sa piété sans ostentation comme sans respect humain a été pour un grand nombre une véritable prédication. Un prêtre vénérable que Dieu a rappelé à lui le même jour que M. le Juge Papineau, nous a raconté avec grande édification, comment il avait vu celui-ci, lorsqu'il pratiquait comme avocat à Saint Hyacinthe, venir faire régulièrement, après ses heures de bureau, sa visite au Saint Sacrement dans l'église de Notre Dame. Il y passait une heure debout, les bras croisés, sans livre, absorbé dans son entretien avec le Dieu présent à sa foi. A Montréal, il fut fervent congréganiste et l'église Saint Jacques ne connut guère de plus édifiant paroissien. Quand Dieu eut rappelé à lui Madame Papineau, il dit à un de nos religieux avec une grande simplicité : "Madame Papineau récitait tous les jours son office de la Très Sainte Vierge (elle était tertiaire de Saint Dominique). Après y avoir bien réfléchi, il m'a semblé que je dois la remplacer, et dire tous les jours le même office à sa place."

Sa foi n'était pas de sentiment et de routine. Elle était convaincue, pratique, conquérante à l'occasion autant que discrète. On nous dit que sur le Banc il porta jusqu'au scru-

pule, vertu rare autant qu'édifiante, le souci de la justice. Le respect qu'il eut, magistrat, pour la justice il le garda, catholique sincère, pour la religion qui n'est que la forme la plus haute et la plus parfaite de la justice, celle qui sauvegarde les droits de Dieu.

Homme d'étude et de travail, il ne se contentait pas du labeur professionnel qui suffit à tant d'autres et les excède ; il trouvait du temps pour les lectures sérieuses. Il s'enfermait volontiers avec les livres et les revues sérieuses, au lieu de perdre son temps dans des conversations vaines. Il traitait les livres comme des amis de choix, mais sans faiblesse et sans idolâtrie.

Un jour, faisant la revue de sa bibliothèque, ses yeux tombèrent sur une collection nombreuse déjà, qui lui représentait une jolie somme et surtout des années de commerce avec les esprits d'élite de la vieille France. Mais tout n'était pas également sain dans cette littérature. Plus d'une page aurait pu susciter des ombres et des étonnements pour des âmes mal afferemies. Or les enfants allaient grandir. Si leur curiosité se portait sur ces livres, sauraient-ils comme leur père discerner le bien du mal et fermer les yeux sur le fruit défendu ? Le sort de la collection fut décidée par cette simple réflexion : elle dut aller de suite quelque part où elle rendrait des services et ne serait un danger pour personne.

Dieu ne pouvait manquer d'éprouver ce fidèle serviteur. Sa longue vieillesse connut avec les deuils que le temps multiplia de pénibles et douloureuses infirmités. La surdité l'isola presque du milieu des siens, et une cécité presque complète lui interdit pour ses dernières années tout commerce avec les livres. Rien ne put troubler la sérénité de son âme à qui Dieu restait présent. Sa fin fut pieuse, paisible et modeste comme avait été sa vie, laissant aux siens des regrets consolés par le souvenir des plus saints exemples et l'espoir assuré de la récompense due au vrai chrétien.

LA RÉDACTION



## BIBLIOGRAPHIE

---

Mgr L. A. Pâquet — de l'Université Laval : *Discours et Allocutions.*

Un nouveau volume de Mgr Pâquet est toujours un principe de joie intellectuelle pour les lecteurs épris de forte et saine doctrine, exposée en une belle langue sereine, pleine d'ampleur et de noblesse. Il est aussi un bienfait pour notre peuple tout entier, tant la vérité qu'il met en circulation est abondante et adaptée aux conditions spéciales de notre vie religieuse et nationale.

Bien que les sujets traités dans ce volume soient fort variés, toutefois, ceux du moins qui regardent notre pays sont reliés " par une même pensée qui en forme la caractéristique, je dirais le thème de fond, déclare l'auteur : C'est que l'Eglise catholique, ouvrière sublime, a fait la patrie canadienne-française, et que cette patrie, si chère à nos cœurs, ne restera pour nous ce qu'elle est, et ce qu'elle doit être, que dans la mesure où elle-même demeurera fidèle à l'Eglise. "

Cette pensée, aussi juste que féconde, est surtout mise en belle lumière dans les discours sur " le patriotisme canadien-français, " sur " la vocation de la race française en Amérique, " et sur " l'Eglise catholique et le problème des langues nationales. "

Ces sujets ne sont-ils pas toujours de la plus vivante actualité ? Que les enseignements contenus dans ces pages pénètrent davantage les esprits, et nous verrons bientôt quels profits, même d'ordre temporel, en retireront notre race et notre pays tout entier.

A noter encore une fort remarquable conférence sur Léon XIII, où le génie de la pensée et le génie de l'action chez le grand Pontife sont étudiés avec non moins d'élévation que de filial amour.

fr. R.-M. R.

## DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

---

### I

#### MONSEIGNEUR LANGEVIN

Le grand archevêque patriote de Saint Boniface a laissé sa mémoire et son nom attachés aux deux causes qui intéressent de plus près la survivance religieuse et nationale des Canadiens Français : leurs écoles séparées et le libre usage de leur langue maternelle. La question du français trouva dans le passé et rencontre encore à l'heure actuelle de nombreux et intrépides défenseurs. Mais quand il s'agit des écoles du Nord Ouest, Mgr Langevin est le seul dont la voix ne s'est jamais tue, quand d'autres parurent céder, momentanément du moins, à cette espèce de lassitude que causent les longs dénis de justice. Pour avoir été "l'âme de la résistance," ses compatriotes lui doivent une reconnaissance écrite en même temps à la surface du marbre et dans le fond des cœurs.

Toute sa vie a été dominée par la religion du devoir : il en a été le héros, et, parfois, il sut en être le martyr. Il a imposé le respect par la franchise, la netteté, la loyauté de son attitude, le sérieux et l'élévation de ses sentiments, le désintéressement de tous ses actes. C'est ce qui a fait son emprise sur les hommes. Dès le premier contact, on sentait un chef. On se reposait sur cette droiture, on s'abandonnait à cette volonté, on était gagné par ce fin sourire, enlevé par cet entrain, on admirait ce courage et cette audace allègres, on s'émerveillait de cette vibrante éloquence.

Monseigneur Langevin est tombé martyr du devoir, quand il aurait pu couler dans "la petite paix" de longs jours ensoleillés ; mais pour lui, le devoir était tout. Et s'il n'a pu jouir du fruit de ses labeurs, s'il n'a pu voir le triomphe de ses idées, il a eu la consolation, avant de mourir, de constater que la bonne semence qu'il avait jetée en terre a germé en moisson abondante : un clergé dévoué et plein de zèle, un peuple dont la mentalité est un modèle, une jeunesse surtout

qui permet les plus belles espérances et continuera à faire de la bonne et sainte besogne.

Devant cette tombe qui sera, pour des siècles, entourée de vénération, tous les catholiques et tous les citoyens du Canada se découvrent avec respect pour saluer un noble et fier caractère, un patriote ardent et courageux, un orateur à la parole puissante, un missionnaire rempli de zèle pour les âmes et d'amour pour Jésus-Christ, un grand archevêque, comme son prédécesseur, intrépide défenseur des droits et de l'honneur de l'Eglise, des droits et de la vie de ses enfants.

## II

### LE RÉVÉREND PÈRE RUTTEN

Il y a vingt ans, des ouvriers mineurs belges accueillaient un matin, parmi eux un étrange compagnon. Vêtu comme eux, plus jeune que la plupart d'entre eux, ce nouveau tâcheron de la mine faisait avec autant de conscience que personne la pénible journée de travail souterrain. Au fond de ces puits de houille, il y avait des misères et de la souffrance : cet homme les éprouva dans son propre corps ; on entendait, sur des lèvres crispées par le sentiment de l'injustice sociale, des plaintes, des blasphèmes et des cris de révolte : cet homme les entendit et il ne devait plus les oublier. Quand il sortit de la mine et reprit sa place dans la société, il était préparé à l'œuvre que la Providence lui destinait. Il organisa le socialisme catholique en Belgique et fonda les syndicats chrétiens des ouvriers belges qui comptent plus de 110,000 membres et en qui le cardinal Mercier croit voir l'une des meilleurs garanties de l'avenir de son pays. Cet homme, qui a porté la casaque du mineur, est aujourd'hui parmi nous. Et c'est pourquoi, nous avons l'honneur et la joie de saluer, comme l'un des fils les plus distingués de l'Eglise et comme le religieux dont la famille dominicaine est le plus justement fière, le Révérend Père Rutten, surnommé "le général blanc des Flandres."

Pour attachantes cependant que soient la personne du R. P. Rutten et son œuvre, nous avons en ce moment le devoir de les oublier. Le représentant de la Belgique a des titres plus grands encore que le P. Rutten lui-même, des titres presque sacrés, à notre attention, à nos acclamations,



à notre générosité. La Belgique a donné au monde le spectacle de la protestation sanglante contre l'injustice et contre la foi violée. Le R. P. Rutten nous a dit et nous dira encore ce que lui a coûté cet héroïsme. Nous avons éprouvé, nous canadiens-français, ce qu'est l'injustice, nous connaissons la douleur qu'il y a à voir ses droits méconnus et à sentir la botte du plus fort piétiner des choses chères et sacrées : nous saurons le comprendre et l'apprécier.

Ce n'est donc pas "le général blanc" qui nous arrive : c'est surtout le représentant de la Belgique que les Canadiens français iront entendre et applaudir. La nation belge elle-même s'en vient, mendiante glorieuse et ensanglantée, nous tendre la main, et nous demander de l'aider à ne pas expier trop durement la faute impardonnable que les utilitaristes lui reprochent : d'avoir voulu croire quand même à la justice et d'avoir préféré mourir plutôt que de trahir. Dans la voix de son représentant, nous reconnaitrons le son de cette grande âme de la Belgique, âme à la fois sage et passionnée, si pudique et fière jusque dans ses extrêmes douleurs, ennemie de l'éclat et du théâtral, pratique et ferme au milieu de ruines qu'elle cherche déjà à réparer, — et nous offrant, dans l'instant même où elle demande du secours, un exemple de simple et sublime courage que nous essayerons de comprendre et d'imiter.

Fra Domenico

